



01

Population

349-1500

## La population de la Suisse 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2016



# Facts and Figures 2015

---



Population résidante permanente

Fin 2015 8 327 126

---



Naissances vivantes en 2015

86 559

---



Décès en 2015

67 606

---



Ménages familiaux avec enfant(s)  
de moins de 25 ans

1 070 800

---



Mariages      Partenariats enregistrés

41 437      701

---



Divorces

16 960

---



Espérance de vie à 65 ans

22,2 ans

---



Espérance de vie à 65 ans

19,2 ans

---

<b>Éditeur:</b>	Office fédéral de la statistique (OFS)
<b>Renseignements:</b>	Office fédéral de la statistique (OFS), Démographie et migrations, info.dem@bfs.admin.ch, tél. 058 463 67 11
<b>Rédaction:</b>	Jacqueline Kucera, OFS; Athena Krummenacher, OFS
<b>Contenu:</b>	Section Démographie et migration DEM
<b>Série:</b>	Statistique de la Suisse
<b>Domaine:</b>	01 Population
<b>Langue du texte original:</b>	Allemand
<b>Traduction:</b>	Services linguistiques de l'OFS
<b>Mise en page:</b>	Section DIAM, Prepress/Print
<b>Graphiques:</b>	Section DIAM, Prepress/Print
<b>Page de titre:</b>	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Chancellerie fédérale – Béatrice Devènes, Dominic Büttner
<b>Icônes:</b>	© flaticon – freepik.com
<b>Impression:</b>	en Suisse
<b>Copyright:</b>	OFS, Neuchâtel 2016 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
<b>Commandes d'imprimés:</b>	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, Fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
<b>Prix:</b>	gratuit
<b>Téléchargement:</b>	www.statistique.ch (gratuit)
<b>Numéro OFS:</b>	349-1500



### Règles de féminisation

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est employée dans cette publication. Les femmes sont toutefois prises en considération au même titre que les hommes.

## Table des matières

1	Population	6
2	Mouvement naturel de la population	9
3	Migration	17
4	Familles et ménages	21
5	État civil, mariage, partenariats enregistrés et divorce	24
6	Vieillesse démographique	28
7	La Suisse en comparaison internationale	32
8	Les Suisses à l'étranger	33
9	Informations, sources et publications	35

## 1 Population

Selon la région, la population de la Suisse montre un portrait démographique différent. Les différences portent notamment sur l'effectif de la population, la fécondité, le taux de nuptialité et de divortialité ainsi que le vieillissement de la population.

### Population résidante permanente, 2015

T1

	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Étrangers
<b>Total</b>	<b>8 327 126</b>	<b>4 121 471</b>	<b>4 205 655</b>	<b>6 278 459</b>	<b>2 048 667</b>

Source: OFS – STATPOP

© OFS 2016

La population de la Suisse a doublé entre 1932 et 2015. En un peu plus de 80 ans, elle est passée de 4,1 à 8,3 millions de personnes. La population résidante permanente n'a de loin pas connu la même évolution dans tous les cantons: Zurich (1,5 mio d'habitants) et Berne (1 mio) sont les cantons les plus peuplés de Suisse. Ils sont suivis de Vaud (773 400 habitants), et Argovie (653 700). Les cantons de Saint-Gall (499 100 habitants) et de Genève (484 700 habitants) faisaient également état d'une forte population à la fin de 2015.

La population suisse compte plus de femmes que d'hommes. On observe cependant que davantage d'hommes (18 300) que de femmes (17 600) vivent dans le canton d'Uri. C'est aussi le cas dans les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Glaris, de Schwytz, de Zoug, d'Obwald et de Nidwald ainsi que de Thurgovie (cf. tableau T.2). Dans les autres cantons, les femmes sont majoritaires ou les deux sexes sont représentés dans les mêmes proportions.

Les cantons comptant les plus fortes proportions d'habitants de nationalité étrangère sont Genève (41%), Bâle-Ville (35%) et Vaud (34%). Appenzell Rhodes-Intérieures et Uri sont les cantons ayant les plus faibles proportions d'habitants de nationalité étrangère (11%), ils sont suivis du Jura, de Nidwald et d'Obwald, qui en comptent 14%. D'une manière générale, la population a augmenté dans tous les cantons en 2015. La hausse la plus marquée a été observée dans le canton de Zoug (+1,7%). Seul le canton d'Uri a enregistré une diminution de sa population (-0,1%).

## Population résidente permanente dans les cantons, 2015

T 2

	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Étrangers
<b>Suisse</b>	<b>8 327 126</b>	<b>4 121 471</b>	<b>4 205 655</b>	<b>6 278 459</b>	<b>2 048 667</b>
Zurich	1 466 424	728 517	737 907	1 083 372	383 052
Berne	1 017 483	498 258	519 225	860 017	157 466
Lucerne	398 762	198 192	200 570	327 503	71 259
Uri	35 973	18 348	17 625	31 840	4 133
Schwytz	154 093	78 825	75 268	122 921	31 172
Obwald	37 076	18 801	18 275	31 716	5 360
Nidwald	42 420	21 705	20 715	36 514	5 906
Glaris	40 028	20 309	19 719	30 721	9 307
Zoug	122 134	61 708	60 426	89 157	32 977
Fribourg	307 461	153 729	153 732	240 182	67 279
Soleure	266 418	132 439	133 979	209 355	57 063
Bâle-Ville	191 817	92 514	99 303	124 365	67 452
Bâle-Campagne	283 231	138 808	144 423	221 489	61 742
Schaffhouse	79 836	39 391	40 445	59 664	20 172
Appenzell Rh.-Ext.	54 543	27 506	27 037	45 985	8 558
Appenzell Rh.-Int.	15 974	8 196	7 778	14 240	1 734
Saint-Gall	499 065	249 392	249 673	381 712	117 353
Grisons	196 610	98 212	98 398	160 689	35 921
Argovie	653 675	327 787	325 888	495 277	158 398
Thurgovie	267 429	134 455	132 974	202 663	64 766
Tessin	351 946	171 466	180 480	254 288	97 658
Vaud	773 407	379 074	394 333	513 739	259 668
Valais	335 696	166 426	169 270	258 612	77 084
Neuchâtel	178 107	87 021	91 086	132 556	45 551
Genève	484 736	234 427	250 309	287 521	197 215
Jura	72 782	35 965	36 817	62 361	10 421

Source: OFS – STATPOP

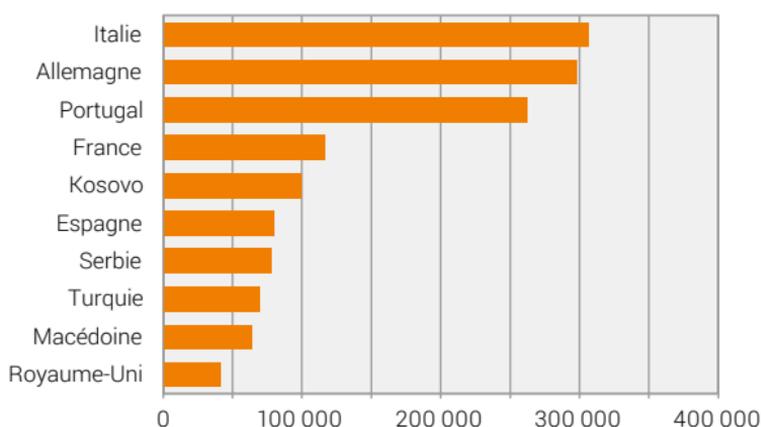
© OFS 2016

## Les 10 nationalités les plus représentées dans la population résidente permanente étrangère

En 2015, 2,049 millions d'étrangers vivaient en Suisse. Leur part dans la population résidente permanente était de 25%. Parmi ces personnes, 396 619 sont nées en Suisse et 1 652 000 à l'étranger. Deux tiers (66,7%) des personnes nées à l'étranger viennent d'un État membre de l'UE28/AELE.

Par rapport à l'année précédente, la population résidente permanente s'est accrue de 3,25% (+50 208 personnes). Les 10 nationalités les plus représentées sont l'Italie (311 742), l'Allemagne (360 691), le Portugal (267 474), la France (122 970), le Kosovo (106 879), l'Espagne (82 334), la Serbie (71 260), la Turquie (69 215), la Macédoine (64 448) et le Royaume-Uni (41 766).

### Population résidente permanente étrangère, 2015 G 1



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2016

La population étrangère a subi, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, d'importantes fluctuations, liées à la situation économique et politique. En 1910, la proportion d'étrangers en Suisse était déjà de 14,7%. Cette valeur a été dépassée en 1967. A l'exception d'une baisse dans les années 1975 à 1979 et d'un léger recul en 1983, la proportion d'étrangers a augmenté continuellement par la suite pour atteindre environ 25% à la fin de 2015. La Suisse figure parmi les pays européens comptant les plus fortes proportions d'étrangers.

**L'acquisition de la nationalité suisse** a également un effet sur la répartition des nationalités dans la population résidente et dans la part d'étrangers.

En 1990, 8 658 personnes ont été naturalisées en Suisse, contre 46 711 en 2006 et 40 689 en 2015. 43% d'entre elles avaient moins de 30 ans en 2015.

L'acquisition de la nationalité suisse peut être appliquée, si les personnes vivent dans notre pays depuis douze ans au moins ou qui sont mariées à un Suisse ou une Suissesse.

## Acquisition de la nationalité suisse

T3

	1990	2000	2010	2015
<b>Total</b>	<b>8 658</b>	<b>28 700</b>	<b>39 314</b>	<b>40 689</b>
Hommes	3 228	13 314	18 553	19 430
Femmes	5 430	15 386	20 761	21 259
<b>Nationalité</b>				
Europe	6 970	21 975	30 458	32 317
dont EU-28/AELE	6 198	13 386	15 673	22 266
Afrique	273	1 824	2 499	2 336
Amérique	600	1 875	2 015	2 488
Asie	796	2 981	4 261	3 415
Océanie/apatride/ sans indication	19	45	81	133

Sources: OFS – PETRA, STATPOP

© OFS 2016

## 2 Mouvement naturel de la population

Par **mouvement naturel de la population**, on entend les événements qui font augmenter ou diminuer naturellement une population, soit les **naissances vivantes** et les **décès**.

Les femmes retardent de plus en plus le moment de la naissance de leur premier enfant. Actuellement, l'âge des mères à la naissance de leur premier est de 30,7 ans<sup>1</sup>.

La part des naissances concernant des mères âgées de 20 à 30 ans était encore de 70,6% en 1970. En 2015, elle n'était plus que de 37,4%, alors que plus de la moitié des mères avaient entre 31 et 40 ans à la naissance de leur premier enfant (58,0%). La part des mères ayant accouché à plus de 40 ans a plus que doublé depuis 1970, passant de 1,8% à 4,1%.

<sup>1</sup> Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP/Indicateurs de fécondité en Suisse, 1950–2015

	1970	1980	1990	2000	2015
<b>Total</b>	<b>99 216</b>	<b>73 661</b>	<b>83 939</b>	<b>78 458</b>	<b>86 559</b>
Garçons	51 235	37 717	42 914	40 402	44 649
Filles	47 981	35 944	41 025	38 056	41 910
<b>Âge de la mère à la naissance de l'enfant</b>					
Moins de 20 ans	3 562	1 746	1 007	834	393
20–29 ans	70 068	51 153	53 921	37 856	26 120
30–39 ans	23 798	20 135	28 286	38 428	54 490
40–49 ans	1 787	625	724	1 337	5 525
50 ans ou plus	1	2	1	3	31

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## Augmentation de l'âge moyen de la mère à la naissance de l'enfant

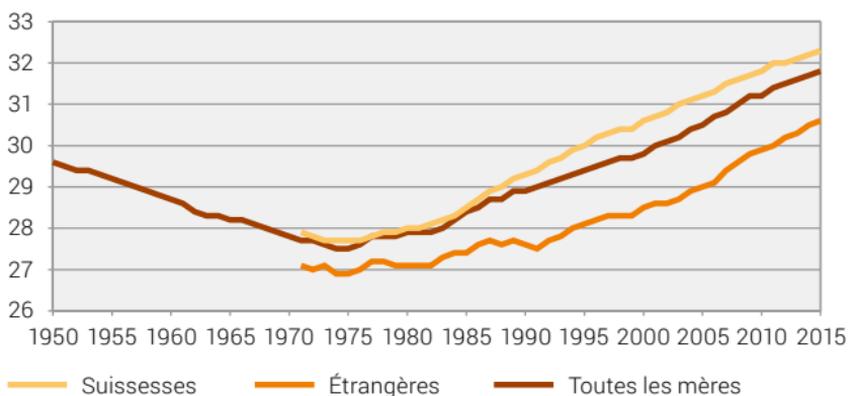
Aujourd'hui, l'âge moyen des mères à la naissance est de 31,8 ans (2015). En 1970 il était de 27,8 ans. Deux évolutions divergentes sont à l'origine de cette évolution: d'une part, les femmes de moins de 30 ans sont toujours moins nombreuses à mettre au monde des enfants, d'autre part, les femmes de 35 ans ou plus en font davantage. Des raisons telles que l'allongement de la formation et l'entrée tardive dans la vie active, les changements de mentalité et de comportements peuvent être avancées ici pour expliquer ce phénomène. De plus, on observe que l'âge moyen des mères de nationalité étrangère (30,6 ans) reste inférieur à celui des Suissesses (32,3 ans) et que les premières continuent à mettre au monde plus d'enfants.

Le nombre moyen d'enfants par femme est resté stable en 2015. Il varie cependant entre Suissesses et étrangères. L'indicateur conjoncturel de fécondité est en effet légèrement plus élevé chez ces dernières. (1,86 contre 1,54)

Par fécondité, on entend la fréquence des naissances dans la population féminine en âge de procréer. Le nombre des naissances vivantes est mis en relation avec l'effectif des femmes âgées de 15 à 49 ans.

## Âge moyen de la mère à la naissance, 2015

G 2

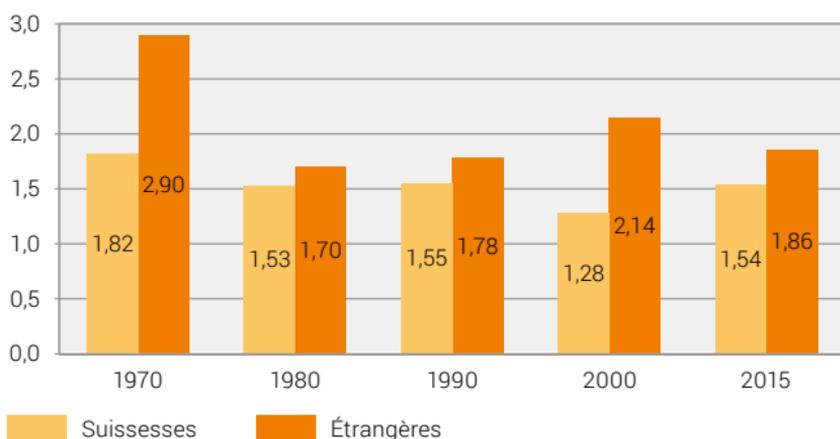


Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS 2016

## À combien d'enfants une femme donne-t-elle naissance en moyenne?

G 3



Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS 2016

## Accouchements

Le nombre des accouchements correspond au nombre de mères ayant accouché. On ne prend en compte qu'un seul accouchement quel que soit le nombre d'enfants (nés vivants ou mort-nés) mis au monde lors de cet événement.

Le nombre des accouchements multiples a augmenté ces 30 dernières années. La part des naissances de jumeaux, par exemple, a presque doublé, passant de 1,0% en 1970 à 1,9% en 2015.

	1970	1980	1990	2000	2015
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>99 184</b>	<b>73 247</b>	<b>83 316</b>	<b>77 600</b>	<b>85 284</b>
Simples	98 276	72 486	82 336	76 490	83 678
Multiples	908	761	980	1 110	1 606
Jumeaux	898	747	949	1 079	1 580
Autres	10	14	31	31	26

<sup>1</sup> Sont compris les enfants nés vivants et mort nés

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

### 19 488 reconnaissances de paternité

La plupart des enfants naissent au sein d'un couple marié (77,1%), mais les naissances hors mariage ont augmenté ces dernières années, passant de 3,8% en 1970 à 22,9% en 2015. Entre 1980 et 2015, la plupart des enfants ont été reconnus après leur naissance.

## Personnes sans enfant

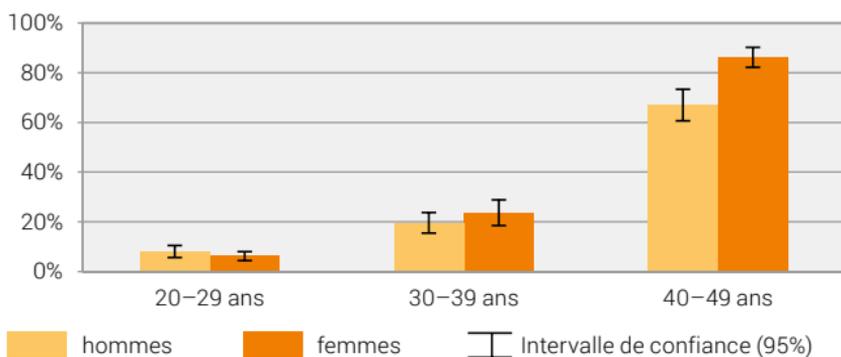
En Suisse, le fait de ne pas avoir d'enfant est un phénomène assez répandu: 19% des femmes et 21% des hommes de 50 à 80 ans n'ont pas d'enfant biologique ni adopté.

Seuls quelque six hommes (59%) et femmes (65%) sur dix âgés de 20 à 80 ans et vivant en Suisse sont parents d'au moins un enfant biologique.

Si certaines personnes ne souhaitent pas d'enfant, d'autres n'en ont pas pour des raisons indépendantes de leur volonté (absence de partenaire adéquat, difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle, maladie, infertilité).

## Part des personnes sans enfant qui ne souhaitent pas d'enfant, selon le sexe et le groupe d'âge

G 4



Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations 2013

© OFS 2016

## Adoptions

Le nombre d'adoptions par an a baissé de 1583 en 1980 à 329 en 2015.

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer le recul de l'adoption au sein et en dehors de la famille, telles que les modifications du droit de la protection de l'enfant<sup>2</sup>, la diminution des grossesses non désirées et la plus grande acceptation des mères célibataires dans la société.

La plupart des enfants sont relativement jeunes au moment de leur adoption. Le graphique G5 montre que la majeure partie des adoptions concernent des enfants de 0 à 9 ans. Mais il est aussi possible d'adopter une personne adulte.

<sup>2</sup> Convention de la Haye sur l'adoption; [www.bj.admin.ch/bj/fr/home/gesellschaft/adoption/haue.html](http://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/gesellschaft/adoption/haue.html)

## Adoptions selon le sexe, la nationalité avant l'adoption

T 6

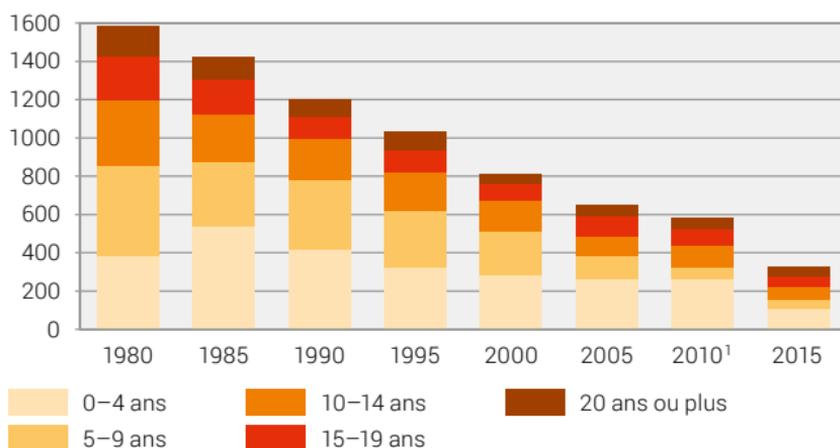
	1980	1990	2000	2015
<b>Total</b>	<b>1 583</b>	<b>1 198</b>	<b>808</b>	<b>329</b>
Selon le sexe de l'adopté				
Hommes	796	570	386	159
Femmes	787	628	422	170
Selon la nationalité de l'adopté avant l'adoption				
Suisse	1 060	525	198	132
Europe (sans la Suisse)	230	156	190	39
Afrique	21	43	79	53
Amérique	102	257	192	37
Asie	168	216	148	63
Océanie	2	0	1	0
Apatride, nationalité inconnue	0	1	0	5

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## Adoptions selon l'âge de la personne adoptée

G 5



<sup>1</sup> Dès 2010, changement de définition pour la population résidente permanente: la population résidente permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## Décès, mortalité et espérance de vie

Le nombre de **décès** a augmenté et les changements dans la structure par âge des personnes décédées sont significatifs. D'une part, la **mortalité infantile** a fortement diminué depuis 1970, d'autre part, la part des personnes décédées après 65 ans s'est accrue. L'**espérance de vie** à la naissance, c'est-à-dire le nombre moyen d'années de vie qu'une personne peut s'attendre à vivre, s'est allongée de 76,2 ans à 84,9 ans pour les femmes et de 70,1 ans à 80,7 pour les hommes entre 1970 et 2015.

### Décès

T 7

	1970	1980	1990	2000	2015
<b>Total</b>	<b>57 091</b>	<b>59 097</b>	<b>63 739</b>	<b>62 528</b>	<b>67 606</b>
Hommes	29 954	30 847	32 492	30 400	32 646
Femmes	27 137	28 250	31 247	32 128	34 960
Suisses	53 084	55 506	59 802	58 190	61 280
Étrangers	4 007	3 591	3 937	4 338	6 326
Décès d'enfants de moins d'un an	1 494	667	574	386	340
Mortalité infantile <sup>1</sup>	15,1	9,1	6,8	4,9	3,9
Espérance de vie à la naissance (en années)					
Hommes	70,1	72,3	74,0	76,9	80,7
Femmes	76,2	78,9	80,8	82,6	84,9

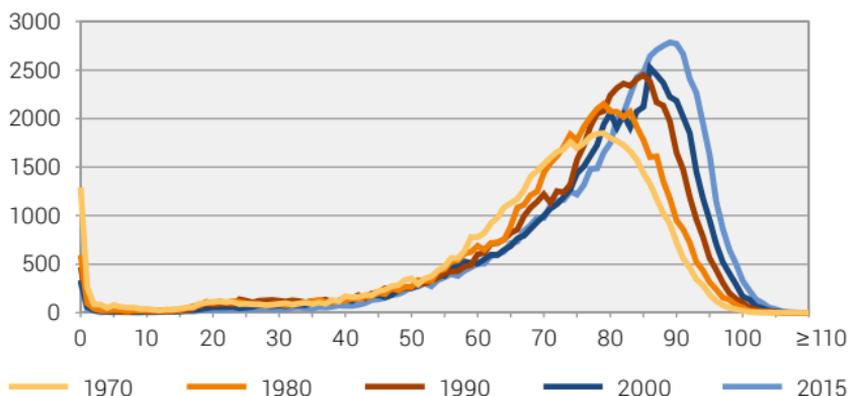
<sup>1</sup> Décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

### Décès selon l'âge

La part des personnes décédées avant 65 ans a nettement diminué, passant de 28,3% en 1970 à 13,4% en 2015. Par contre, la proportion de décès chez les 75 ans ou plus a fortement progressé. Cette augmentation est particulièrement prononcée dans la classe d'âges des plus de 84 ans. La part des personnes décédées à 85 ans ou plus était de 46,0% en 2015, contre 15,4% en 1970.



1) A partir de 2001, on ne compte que les événements des personnes qui ont un domicile permanent en Suisse.

2) Dès 2010, changement de définition pour la population résidente permanente: la population résidente permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## Principales causes de décès

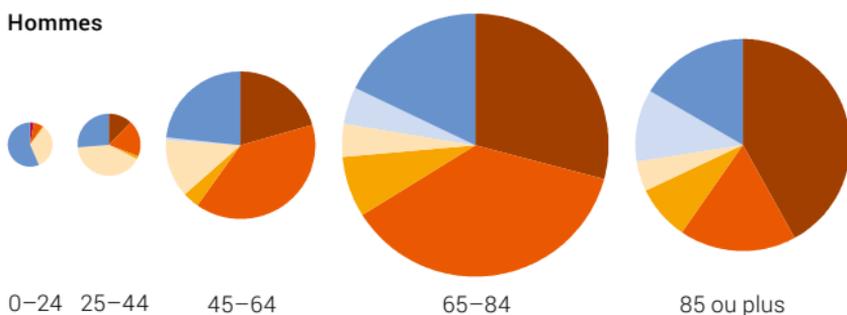
A l'origine de la plupart des décès, on observe des causes telles que: les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies de l'appareil respiratoire, les accidents, les morts violentes et la démence. Ces causes varient selon les périodes de la vie.

Leur importance relative diffère selon l'âge. Les maladies congénitales sont la cause de décès dominante jusqu'à 2 ans. Entre 2 et 15 ans, les très rares cas de décès se répartissent entre un grand nombre de causes. Les accidents et les suicides prédominent entre 16 et 34 ans environ. Le cancer est la principale cause de décès à partir de 40 ans. Il est supplanté par les maladies cardiovasculaires aux alentours de 80 ans.

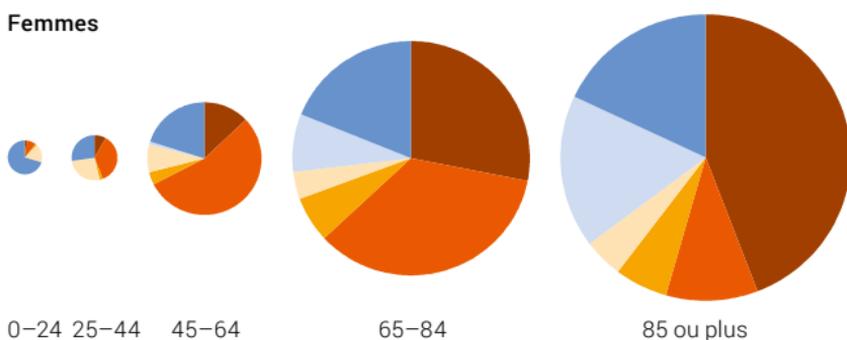
## Principales causes de décès selon le groupe d'âge, 2014

G 7

### Hommes



### Femmes



Les surfaces sont proportionnelles au nombre absolu de décès.

Source: OFS – Statistique des causes de décès

© OFS 2016

## 3 Migration

On parle de migration lorsqu'une personne change durablement de domicile, que ce changement ait lieu à petite échelle ou au-delà des frontières continentales. La migration constitue, après la fécondité et la mortalité, la troisième composante démographique déterminante dans l'évolution de la population.

Dans les mouvements migratoires (changements de domicile), on distingue les migrations internationales et les migrations internes. Les premières concernent les personnes qui migrent de l'étranger vers la Suisse (immigration) et de la Suisse vers l'étranger (émigration). Le solde migratoire de 71 900 personnes montre qu'il y a eu plus d'immigrations que d'émigrations en 2015.

	1990	2000	2010	2015
<b>Immigration<sup>1</sup></b>	154 244	110 302	161 778	188 515
Suisse	31 465	26 102	22 283	25 952
Étranger	122 779	84 200	139 495	162 563
<b>Emigration</b>	97 601	90 078	96 839	116 631
Suisse	31 888	30 776	26 311	30 103
Étranger	65 713	59 302	70 528	86 528
<b>Solde migratoire<sup>1</sup></b>	56 643	20 224	64 939	71 884
Suisse	-423	-4 674	-4 028	-4 151
Étranger	57 066	24 898	68 967	76 035

<sup>1</sup> Y compris changements de statut et sorties du processus d'asile jusqu'en 2010, dès 2011 y compris les passages de la population résidente non permanente.

Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS 2016

## Migrations internationales

La comparaison entre les immigrations et les émigrations (G8) met en évidence de grandes différences entre les groupes de nationalités. On observe un excédent d'émigrations chez les Suisses (immigrations: 25 952; émigrations: 30 103). Le graphique montre que deux tiers de la population résidente permanente de nationalité étrangère en Suisse viennent des États membres de l'UE, principalement d'Allemagne, de France, d'Italie ou du Portugal.

## Migrations internes

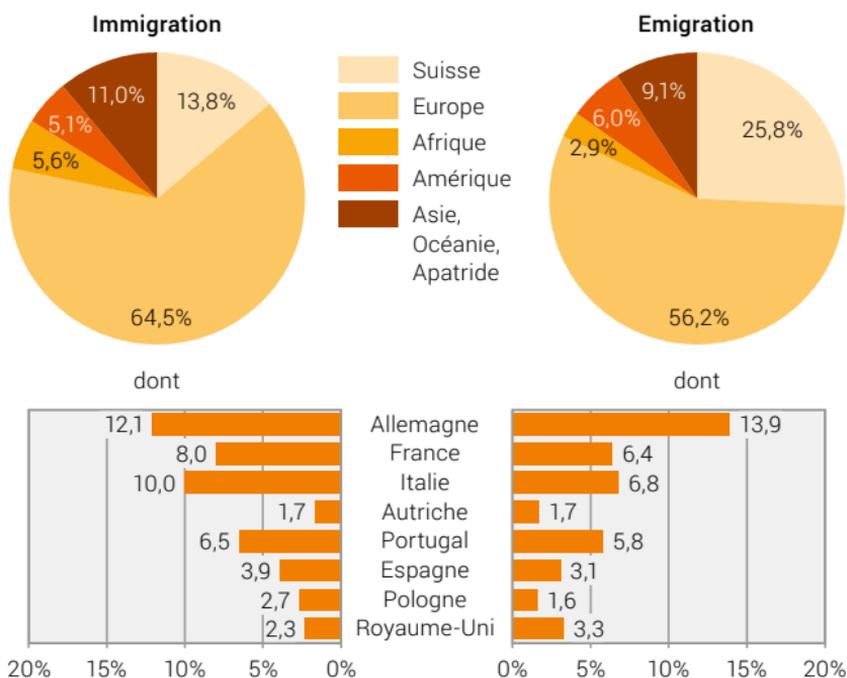
Les migrations internes englobent les changements de domicile à l'intérieur de la Suisse, soit entre deux communes d'un même canton (migration intracantonale), soit entre deux communes de cantons différents (migration intercantonale).

Les migrations internes constituent la principale composante de l'évolution démographique à l'échelle de la Suisse. En 2015, le nombre de migrations internes (505 700 arrivées et départs) a nettement dépassé celui des immigrations (188 500), des émigrations (116 600), des naissances (86 600) et des décès (67 600). Les trois quarts des migrations internes ont lieu à l'intérieur du même canton.

Les migrations intercantionales font avant tout augmenter les effectifs de population dans les cantons de Fribourg, de Thurgovie et d'Argovie. Les cantons qui en perdent le plus sont Bâle-Ville, Neuchâtel, les Grisons, Genève et Uri (G9).

## Immigration et émigration selon la nationalité, 2015

G 8

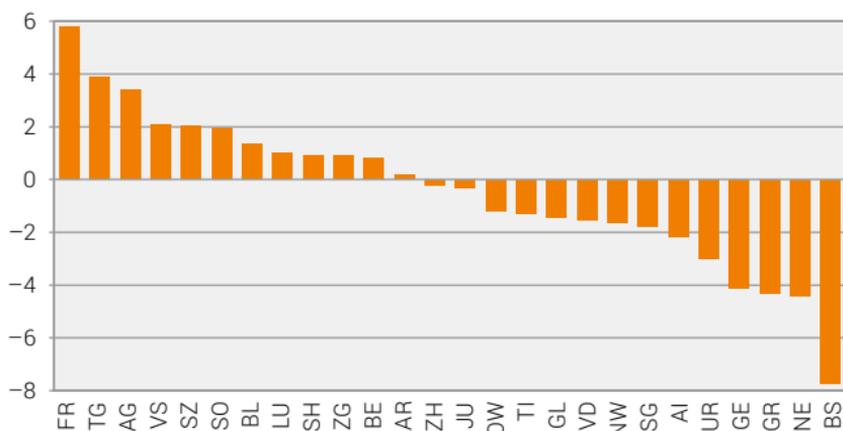


Sources: OFS – ESPOP, PETRA, STATPOP

© OFS 2016

## Solde migratoire intercantonal par 1 000 habitants selon le canton, moyenne annuelle, 2011–2015 (cumulé)

G 9



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2016

## Population selon le statut migratoire

La population issue de la migration se compose des personnes de nationalité étrangère, des Suissesses et Suisses naturalisés<sup>3</sup> et des Suissesses et Suisses de naissance dont les parents sont tous les deux nés à l'étranger. En 2014, cette population comptait en tout 2,445 millions de personnes.

La population issue de la migration représente 35% de la population résidente permanente de 15 ans et plus. Parmi ces personnes, un tiers (855 000) a la nationalité suisse. Quatre cinquièmes font partie de la première génération (il s'agit donc des migrants eux-mêmes), alors qu'un cinquième d'entre elles sont nées en Suisse.<sup>4</sup>

### Population résidente permanente de 15 ans ou plus selon le statut migratoire, 2014

T 9

<b>Total</b>	<b>6 914 567</b>
Hommes	3 392 647
Femmes	352 192
<b>Population non issue de la migration</b>	
Personnes de nationalité suisse	4 409 947
Personnes de nationalité étrangère	5 156
<b>Population issue de la migration</b>	
Personnes de nationalité suisse	854 521
Personnes de nationalité étrangère	1 590 661
<b>1<sup>re</sup> génération</b>	
Personnes de nationalité suisse	562 482
Personnes de nationalité étrangère	1 406 094
<b>2<sup>e</sup> génération</b>	
Personnes de nationalité suisse	292 039
Personnes de nationalité étrangère	184 567

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2016

La **population non issue de la migration** se compose principalement de personnes de nationalité suisse à la naissance. Elle compte également quelques Suissesses et Suisses naturalisés (0,2%) et des personnes de nationalité étrangère de la troisième génération ou des générations suivantes (0,1%).

<sup>3</sup> À l'exception des personnes naturalisées qui sont nées en Suisse et dont les deux parents sont également nés en Suisse

<sup>4</sup> Il s'agit de personnes de nationalité étrangère de la deuxième génération, ainsi que des Suisses de naissance et des Suisses naturalisés.

## 4 Familles et ménages

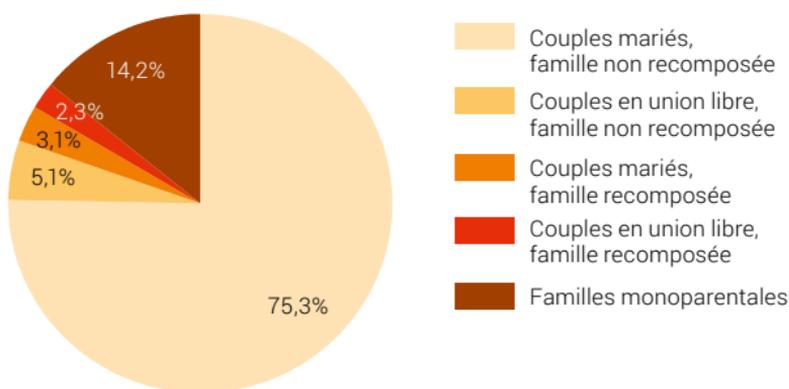
### Ménages familiaux avec enfants

En 2014, la Suisse comptait quelque 3,5 millions de ménages privés, dont 1 million environ de ménages familiaux<sup>5</sup> comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans<sup>6</sup>. Une grande partie de ces ménages (80,4%) étaient composés de couples élevant leurs enfants biologiques ou adoptifs, c'est-à-dire de familles non recomposées.

14,2% des ménages étaient monoparentaux. Dans la plupart des cas, il s'agit de mères élevant seules leurs enfants (82,8% des ménages monoparentaux). Les familles recomposées, soit les ménages formés d'un couple élevant au moins un enfant issu d'une relation précédente d'un des partenaires, représentent une part relativement faible (5,4%).

Encore aujourd'hui, la grande majorité (80,4%) des enfants de moins de 25 ans vivent avec leurs deux parents.

### Ménages familiaux avec au moins un enfant de moins de 25 ans selon le type de ménage, 2014 G 10



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2016

<sup>5</sup> Les données utilisées sont tirées d'une enquête par échantillonnage (RS 2014). Par souci de lisibilité, nous avons renoncé ici à indiquer l'intervalle de confiance.

<sup>6</sup> Cette analyse porte sur les enfants et les jeunes âgés de moins de 25 ans qui vivent encore avec leurs parents.

## Ménage d'une personne

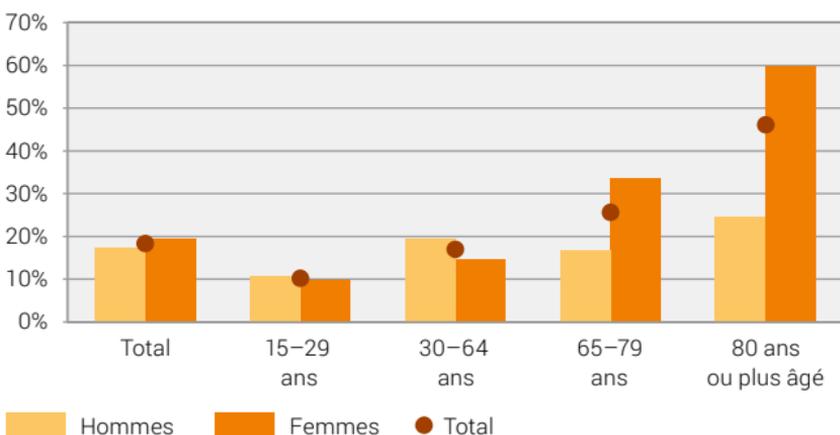
En Suisse, 18% de la population résidante permanente de 15 ans et plus vivent dans un ménage d'une personne. La probabilité de vivre seul augmente avec l'âge: parmi les 15 à 29 ans, une personne sur dix vit seule, alors que c'est le cas de près de la moitié des 80 ans et plus (46%). La proportion des personnes vivant seules croît fortement avec l'âge surtout chez les femmes: elle est de 35% chez les femmes de 65 à 79 ans et passe à 60% chez celles de 80 ans et plus (contre respectivement 17% et 25% chez les hommes). Ce phénomène s'explique par le fait que les femmes ont une espérance de vie plus élevée, ainsi que par la différence d'âge entre les partenaires dans les couples, l'homme étant généralement plus âgé que la femme. À l'inverse, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à vivre seuls dans le groupe des 30 à 64 ans. Un constat qui s'explique entre autres par le fait qu'en cas de séparation ou de divorce, les enfants habitent le plus souvent avec leur mère, alors que le père vit seul.

## Les jeunes s'aiment mais n'habitent pas ensemble

En Suisse, 15% environ des femmes et des hommes de 18 à 80 ans vivent une relation de couple, mais sans cohabiter avec leur partenaire. Ce type de relation est surtout répandu chez les jeunes: 74% des 18 à 24 ans et 19% des 25 à 34 ans ne vivent pas avec leur partenaire. Chez les femmes et les hommes de 35 ans et plus, la part des personnes qui sont en couple mais ne vivent pas avec leur partenaire est de près de 10%.

## Proportion des personnes vivant seule selon le sexe et groupe d'âge, 2014

G 11

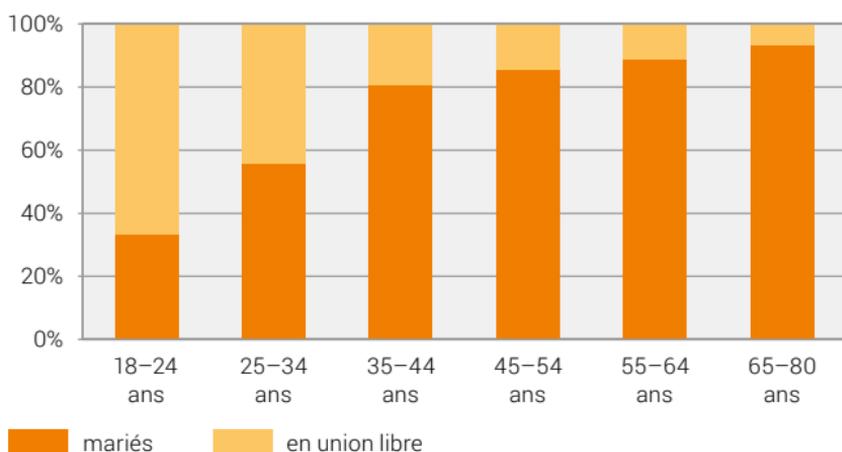


La principale raison pour laquelle les couples vivent séparément est la volonté des partenaires de garder leur indépendance. Mais les aspects professionnels et financiers jouent aussi un rôle important. Plus de la moitié des personnes qui ne vivent pas avec leur partenaire (56% des 25 à 80 ans) habitent à une demi-heure ou moins de celui-ci ou celle-ci, et la grande majorité voit leur partenaire au moins une fois par semaine (84%).

## Personnes mariées ou vivant en union libre selon les groupes d'âges

Femmes et hommes vivant avec un/e partenaire dans le même ménage

G 12



Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations 2013

© OFS 2016

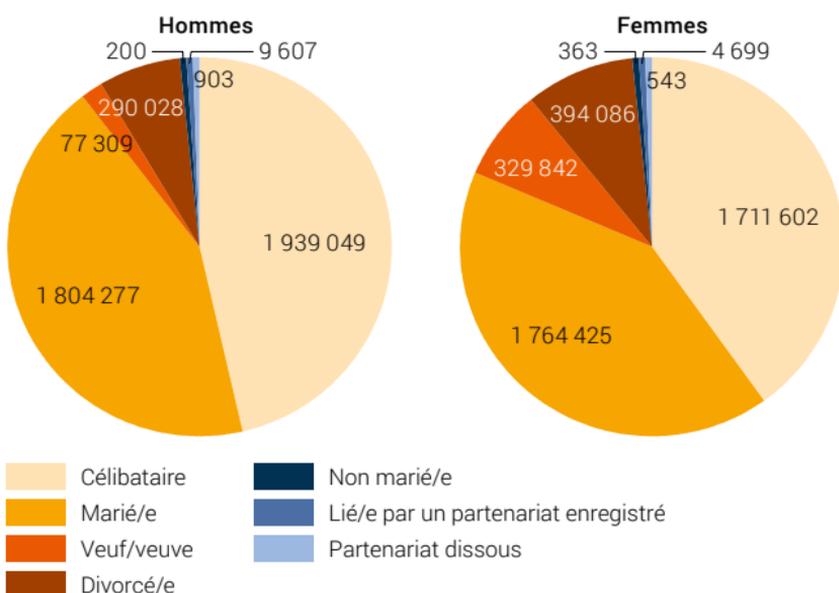
## 5 État civil, mariage, partenariat et divorce

La statistique démographique distingue sept états civils: célibataire, marié(e), veuf ou veuve, non marié(e)<sup>7</sup>, lié(e) par un partenariat enregistré et partenariat dissous.

À la fin de 2015, on comptait plus ou moins les mêmes proportions de femmes et d'hommes célibataires et mariés (hommes célibataires: 53,1%; femmes célibataires: 46,9%; hommes mariés: 50,6%; femmes mariées: 49,4%). Les femmes sont majoritaires (57,6%) parmi les personnes divorcées. Par contre, parmi les personnes liées par un partenariat enregistré, on comptait, en 2015 également, davantage de couples d'hommes (67%) que de couples de femmes (33%).

### Population résidente permanente selon l'état civil et le sexe, 2015

G 13



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2016

Les écarts sont plus marqués par ailleurs chez les personnes veuves: 81,0% d'entre elles sont des femmes. D'une part, l'espérance de vie des femmes est plus élevée et, d'autre part, les hommes sont plus enclins à se remarier. La part des personnes divorcées dans la population totale a progressé, passant de 1,9% en 1970 à 8,2% en 2015.

<sup>7</sup> Le statut «non marié/e» peut résulter d'une déclaration d'invalidité d'une union antérieure ou d'une déclaration d'absence de l'ancien conjoint.

## Mariages

En 2015, 41 437 mariages ont été célébrés. Dans 70,3% des cas, les deux partenaires étaient auparavant célibataires (29 120 premiers mariages). Dans les 12 317 autres mariages, au moins un des partenaires avait déjà été marié auparavant. L'âge moyen au premier mariage ne cesse d'augmenter. De 26,5 ans chez les hommes et 24,1 ans chez les femmes en 1970, il est passé à 32 ans chez les hommes et à 30 ans chez les femmes.

## Mariages

T 10

	1970	1980	1990	2000	2015
<b>Total</b>	<b>46 693</b>	<b>35 721</b>	<b>46 603</b>	<b>39 758</b>	<b>41 437</b>
<b>Hommes</b>					
dont célibataires	41 536	30 212	38 316	30 467	32 423
veufs	1 437	791	795	618	462
divorcés <sup>1</sup>	3 720	4 718	7 492	8 673	8 552
<b>Femmes</b>					
dont célibataires	42 607	31 175	39 624	31 531	33 616
veuves	950	417	436	432	323
divorcées <sup>1</sup>	3 136	4 129	6 543	7 795	7 498
<b>Age moyen au premier mariage (en années)</b>					
Hommes	26,5	27,4	29,1	30,3	31,9
Femmes	24,1	25,0	26,7	27,9	29,6

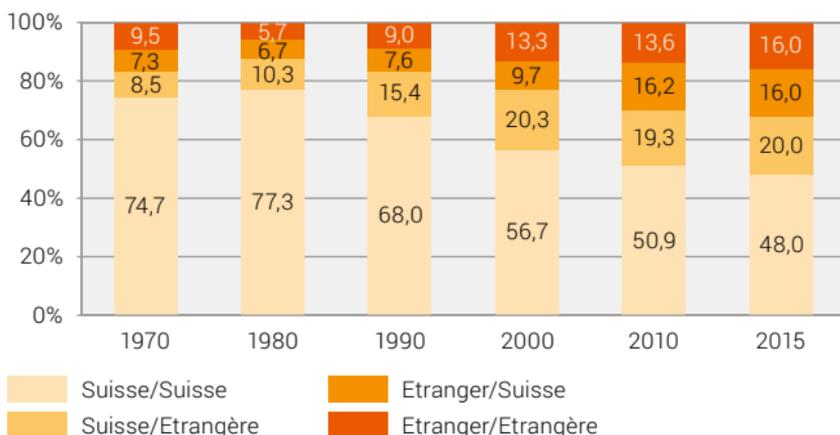
<sup>1</sup> Incl. autres états civils

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## Mariages selon la nationalité

G 14



Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

Le nombre des couples qui se marient et dont au moins un conjoint est de nationalité étrangère augmente depuis la deuxième moitié des années 1980. C'était le cas de 21 575 couples en 2015, dont 14 908 (69,1%) se composaient d'une personne de nationalité suisse et d'une personne de nationalité étrangère.

## Partenariat enregistré

Depuis l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007 de la loi sur le partenariat (LPart), deux personnes du même sexe peuvent faire enregistrer leur partenariat à l'office d'état civil.

### Partenariats enregistrés

T 11

	2007	2010	2015
<b>Total</b>	<b>2 004</b>	<b>720</b>	<b>701</b>
Couples d'hommes	1 431	499	440
Couples de femmes	573	221	261

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

Le nombre des partenariats enregistrés a été le plus élevé pendant l'année de l'entrée en vigueur de la LPart. Il diminue depuis d'une manière générale: 701 partenariats ont été enregistrés en 2015, ce qui représente une baisse de 65% par rapport à 2007.

La plupart des couples de femmes qui enregistrent leur partenariat sont formés de deux Suissesses. Les partenariats enregistrés formés de personnes de nationalité différente sont plus fréquents chez les hommes.

## Divorces

Le divorce est la dissolution juridique formelle d'un mariage. En 2015, 16 960 divorces ont été prononcés. Au moment de leur divorce, la plupart des personnes avaient entre 42 et 52 ans. 5,6% des couples ayant divorcé en 2015 en étaient à leur septième année de mariage, mais la part de ceux qui divorcent après 20 ans ou plus de vie commune augmente également de plus en plus (29,4).

## Partenariats enregistrés selon le sexe et la nationalité

T 12

	2007	2010	2015
<b>Total</b>	<b>2 004</b>	<b>720</b>	<b>701</b>
<b>Femmes</b>			
Couples de femmes suisses	378	133	137
Couples de femmes entre une Suissesse et une étrangère	159	67	95
Couples de femmes étrangères	36	21	29
<b>Hommes</b>			
Couples d'hommes suisses	543	130	130
Couples d'hommes entre un Suisse et un étranger	782	280	229
Couples d'hommes étrangers	106	89	81

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## Divorces

T 13

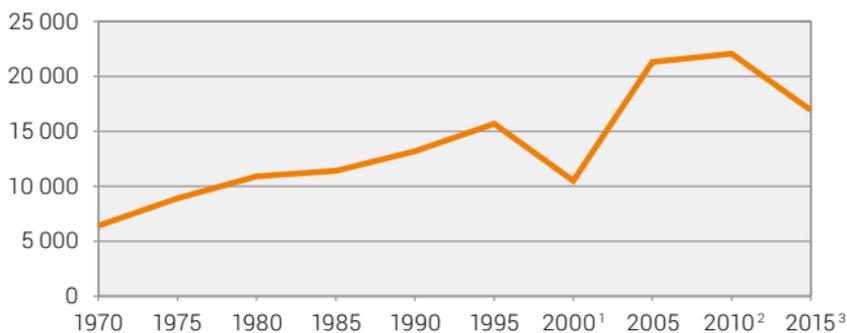
	1970	1990	2010	2015 <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>6 406</b>	<b>13 184</b>	<b>22 081</b>	<b>16 960</b>
Durée du mariage <sup>1</sup>				
0 – 4 ans	1 568	3 128	2 454	2 077
5 – 9 ans	1 926	3 473	6 117	4 324
10 – 14 ans	1 143	2 051	4 087	3 192
15 – 19 ans	778	1 679	3 216	2 379
20 ans ou plus	991	2 853	6 207	4 988
Durée moyenne du mariage avant le divorce (en années)				
	11,6	11,9	14,5	14,9
Indicateur conjoncturel de divortalité				
	15,4	33,2	54,4	41,4

<sup>1</sup> Calcul: année du divorce moins année du mariage.

<sup>2</sup> Un changement de source dès 2011 a pour conséquence une rupture de série dans la statistique des divorces.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016



<sup>1</sup> L'évolution du nombre de divorces après 1998 (forte progression en 1999, important recul en 2000) est liée à l'introduction, le 1<sup>er</sup> janvier 2000, du nouveau droit du divorce.

<sup>2</sup> Dès 2010, changement de définition pour la population résidente permanente: la population résidente permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse. Le nouveau code de procédure civile (CPC), en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, remplace les 26 codes cantonaux. Ce code contient, entre autres, les réglementations concernant la procédure de divorce (Art. 274–294).

<sup>3</sup> Divorces: rupture de série en 2011 due à un changement de source. Dès 2011 les données sur les séparations et des rejets de plainte sont plus disponible.

Source: OFS – BEVNAT

© OFS 2016

## 6 Vieillesse démographique

On parle de vieillissement démographique quand, dans une population, la part des plus âgés (65 ans ou plus) augmente et que celle des plus jeunes diminue. Le vieillissement démographique résulte d'une fécondité basse, d'une diminution du nombre des naissances et d'une augmentation de l'âge moyen des mères à la naissance de leur enfant. S'ajoutent à cela, les taux de mortalité bas et une espérance de vie plus élevée.

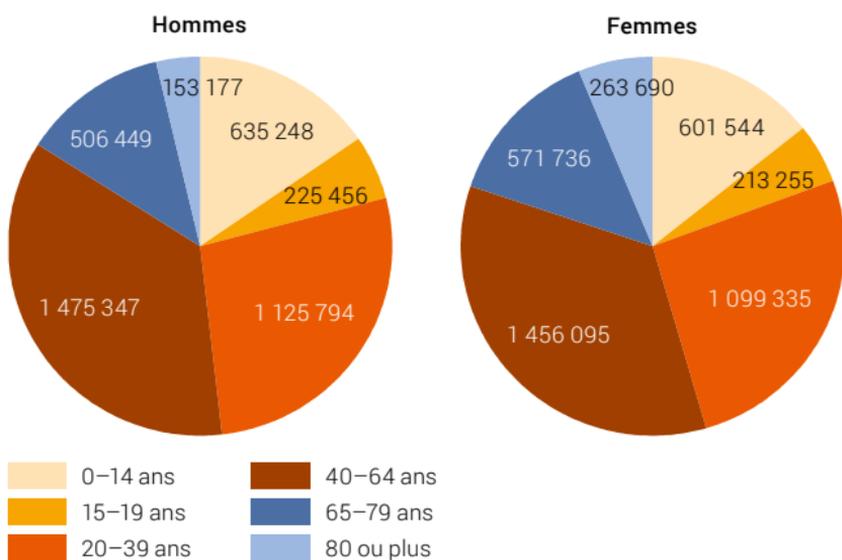
### Structure de la population

Le graphique G16 montre que la population résidente permanente se composait en 2015 de 4,2 millions de femmes et de 4,1 millions d'hommes. Le nombre des jeunes (0–19) est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Le groupe des 20 à 39 ans compte autant d'hommes que de femmes (1,1 million dans les deux cas), de même que celui des 40 à 64 ans, où les femmes comme les hommes sont au nombre de 1,5 million.

La part des femmes est supérieure à celle des hommes à partir de l'âge de la retraite uniquement. Un écart qui s'explique par la plus forte mortalité des hommes et qui se creuse notamment chez les plus de 80 ans. Ainsi, près d'un cinquième de la population résidente permanente (1,5 mio) a plus de 65 ans.

## Population résidante permanente selon le groupe d'âge et le sexe, 2015

G 16



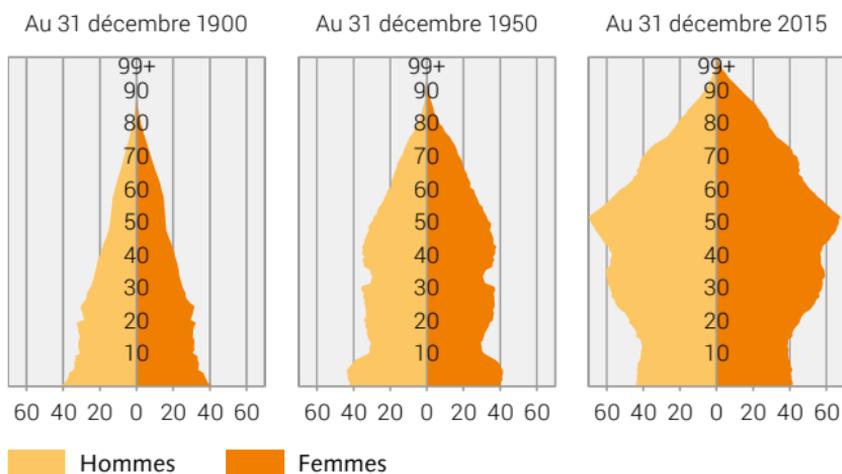
Source: OFS – STATPOP

© OFS 2016

## Pyramides des âges

Nombre de personnes en milliers

G 17



Sources: OFS – RFP, STATPOP

© OFS 2016

La structure par âge de la population s'est fortement modifiée au cours du 20<sup>e</sup> siècle: les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, à l'inverse des jeunes. Les principaux facteurs déterminant la structure par âge de la population sont l'allongement de l'espérance de vie, le rapport entre les immigrations et les émigrations et le taux de natalité.

On peut s'attendre à ce que le sommet de la pyramide des âges s'élargisse encore, les cohortes du babyboom entrant dans les classes d'âge élevées. Le socle de la pyramide peut s'élargir également si le nombre de naissances augmente ou devenir plus étroit si ce nombre diminue.

### Le rapport de dépendance des personnes âgées

Le rapport de dépendance des personnes âgées correspond au rapport entre le nombre de personnes de 65 ans et plus et celui des personnes de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes:  $\frac{\text{Pers. 0 – 19 ans}}{\text{Pers. 20 – 64 ans}}$

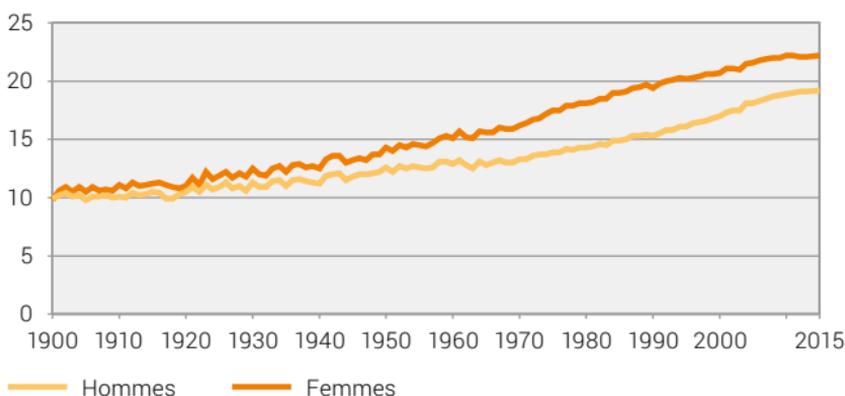
Rapport de dépendance des personnes âgées:  $\frac{\text{Pers. 65+ ans}}{\text{Pers. 20 – 64 ans}}$

## Espérance de vie à 65 ans

L'espérance de vie des personnes de 65 ans a augmenté pendant le 20<sup>e</sup> siècle, comme le montre le graphique G18. Elle est passée de 9,9 ans en 1900 à 19,2 ans en 2015 chez les hommes et de 9,7 à 22,2 ans chez les femmes. Si l'espérance de vie des femmes reste plus élevée que celle des hommes, l'écart a tendance à se réduire. Les progrès réalisés dans le traitement des maladies cardiovasculaires comptent parmi les raisons expliquant le fort recul de la mortalité de la population âgée.

### Espérance de vie à 65 ans

G 18



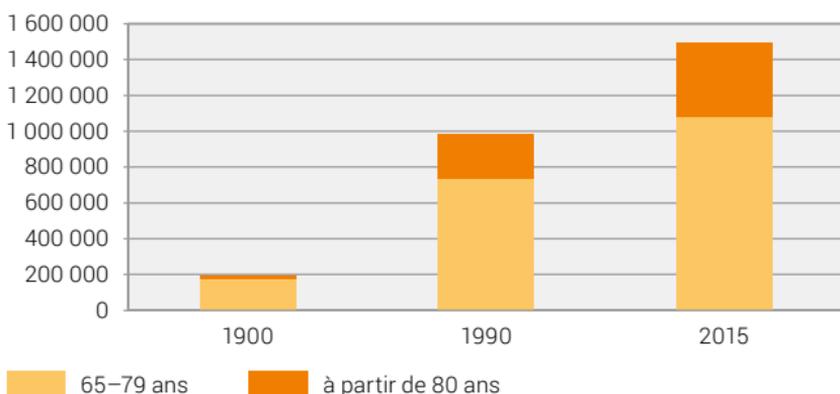
Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS 2016

En 2015, 1,495 million de personnes de 65 ans et plus (18,0% de la population) vivaient en Suisse. La part des femmes était de 10,0% et celle des hommes de 7,9%. La part des femmes augmente avec l'âge en raison de la plus forte mortalité des hommes.

## Population résidante permanente à l'âge de 65–79 ans et à partir de 80 ans

G 19



Sources: OFS – STATPOP

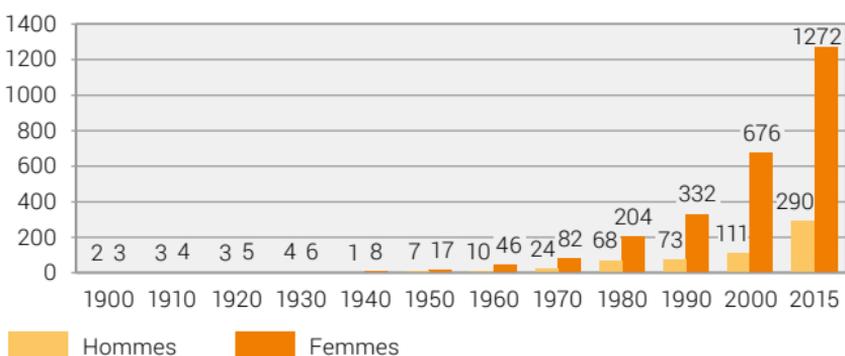
© OFS 2016

## Centenaires en Suisse

Le nombre de centenaires ne cesse d'augmenter, tant dans la population suisse que dans celle de nationalité étrangère (G 19). La Suisse comptait 1 562 centenaires à la fin de 2015, dont une majorité de femmes.

## Nombres de personnes parmi les centenaires

G 20

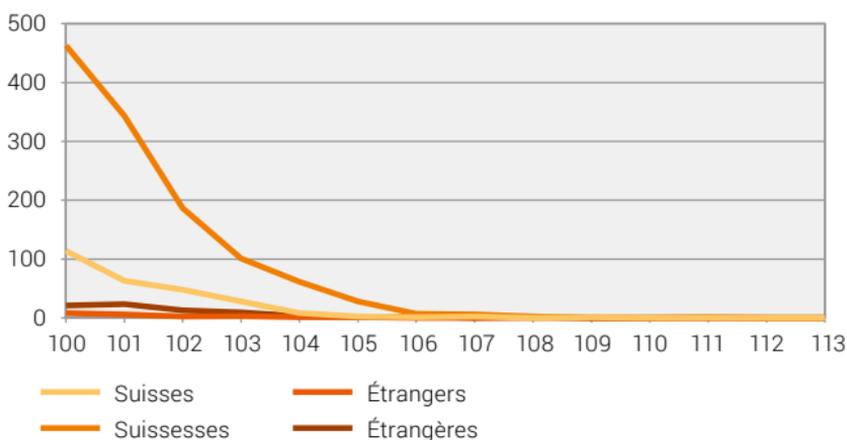


Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS 2016

La part des personnes de nationalité étrangère dans ce groupe d'âges est plus faible (6,2%) que chez les Suisses et Suissesses (24,6%). Cette sous-représentation s'explique par le fait que certaines personnes de nationalité étrangère acquièrent la nationalité suisse et que d'autres rentrent dans leur pays d'origine au cours de leur vie.

## Personnes dès 100 ans selon la nationalité, 2015 G 21



Sources: OFS – STATPOP

© OFS 2016

## 7 La Suisse en comparaison internationale

Par rapport aux pays voisins, la Suisse se distingue par une part d'étrangers plus élevée. La population âgée est proportionnellement plus nombreuse en Allemagne et en Italie qu'en Suisse. La France, par contre, fait état d'un taux de fécondité plus élevé.

## Données internationales de différents pays, 2015 T 14

	Suisse	Italie	Allemagne	France	Autriche
Population(en milliers) <sup>1</sup>	8 327	60 800	81 200	66 415	8 600
Part des personnes 0–14 (en %) <sup>1</sup>	14,9	13,8	13,2	18,6	14,3
Part des personnes plus de 64 ans (en %) <sup>1</sup>	18,0	21,7	21,0	18,4	18,5
Part des étrangers (en %) <sup>1</sup>	24,6	9,5	12,6	11,9	17,2
Nombre moyen d'enfants par femme <sup>2</sup>	1,5	1,4	1,5	2,0	1,5
Espérances de vie à la naissance (en années) <sup>3</sup>					
Hommes	80,7	80,7	78,7	79,5	79,2
Femmes	84,9	85,6	83,6	86,0	84,0
Solde migratoire (pour 1000 habitants)	8,7	0,5	14,1	0,7	14,2
Mariages (pour 1000 habitants) <sup>4</sup>	5,0	3,1	4,8	...	...
Divorces(pour 1000 habitants) <sup>5</sup>	2,0	0,9	2,1	...	...

<sup>1</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 2016

<sup>2</sup> Allemagne, France, Italie, Autriche: 2014

<sup>3</sup> Allemagne, France, Italie, Autriche: 2014

<sup>4</sup> Allemagne, Italie: 2014

<sup>5</sup> Allemagne, Italie: 2014

Sources: Suisse OFS, autres pays: Eurostat, état 05 août 2016

© OFS 2016

## 8 Les Suisses à l'étranger

En 2015, 762 900 Suissesses et Suisses vivaient à l'étranger, soit l'équivalent du nombre d'habitants du canton de Vaud.

Trois cinquièmes des Suisses de l'étranger vivent en Europe, la plupart en France, en Allemagne ou en Italie, et un quart aux États-Unis.

Le nombre des personnes de nationalité suisse domiciliées à l'étranger augmente chaque année.

## Suisses établis à l'étranger selon le pays de résidence

T 15

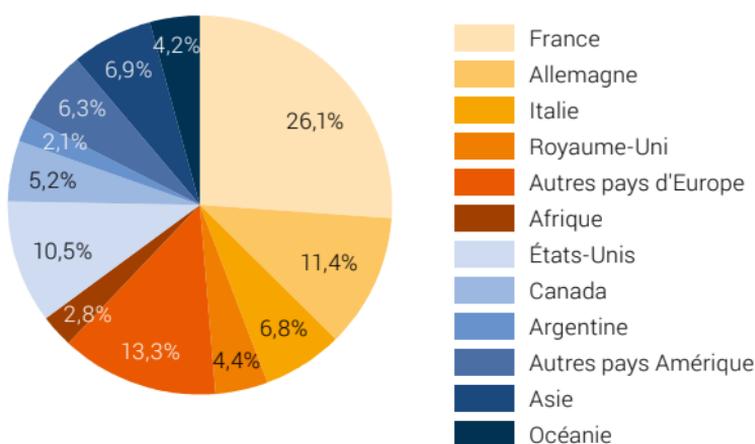
	1995	2000	2005	2010	2015
<b>Total</b>	<b>527 795</b>	<b>580 396</b>	<b>634 216</b>	<b>695 123</b>	<b>761 930</b>
Europe	326 193	358 786	395 336	429 498	472 002
France	137 528	151 037	169 437	181 462	198 647
Allemagne	65 664	67 728	71 115	77 827	86 774
Italie	36 821	41 140	46 327	49 187	51 556
Royaume-Uni	22 543	25 043	26 441	29 505	33 745
Afrique	16 650	17 467	18 017	20 008	21 592
Amérique	143 030	154 872	163 122	174 158	183 875
États-Unis	62 793	67 929	71 773	75 252	80 218
Canada	32 218	34 192	36 204	39 186	39 869
Argentine	14 163	14 546	14 931	15 690	15 865
Asie	19 845	24 167	30 378	41 466	52 409
Océanie	22 077	25 104	27 363	29 993	32 052

Source: DFAE/Relations avec les Suisses de l'étranger

© OFS 2016

## Suisses établis à l'étranger selon le pays de résidence, 2015

G 22



Source: DFAE – Relations avec les Suisses de l'étranger

© OFS 2016

## 9 Informations, sources et publications

Voici quelques informations sur les sources de données et les publications de l'OFS sur la statistique de la population:

La statistique du mouvement naturel de la population **BEVNAT** fournit des indications sur les naissances, les décès, les mariages, les partenariats enregistrés, les divorces, les adoptions et les reconnaissances de paternité.

Vous trouverez de plus amples informations concernant BEVNAT sur notre site web: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistiques → Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)

La statistique de la population et des ménages **STATPOP**, qui fait partie des statistiques réalisées dans le cadre du nouveau système de recensement de la population, fournit depuis 2010 des données sur l'état, la structure et l'évolution naturelle et géographique de la population résidente des communes, des cantons et des districts de Suisse.

Vous trouverez davantage d'informations sur STATPOP à l'adresse: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistiques → Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

### Publications électroniques

La banque de données statistiques interactive STAT-TAB contient des cubes de données STATPOP et BEVNAT avec lesquels vous pourrez créer des tableaux adaptés à vos besoins. [www.pxweb.bfs.admin.ch](http://www.pxweb.bfs.admin.ch) → Population

D'autres informations, textes et tableaux sont disponibles sur notre site web à l'adresse: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Thèmes → Population

L'OFS publie la Newsletter Démos (informations démographiques): [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Publication

### **Commandes d'imprimés**

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

### **Prix**

Gratuit

### **Téléchargement**

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) (gratuit)

### **Numéro OFS**

349-1500

---

**La statistique** [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
**compte pour vous.**